VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **01 octobre 2021 à 16 h 00**

AUJOURD'HUI **premier octobre deux mille vingt et un**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 septembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Nicaise JOSEPH à Lucas PEYRE, Julien BONY à Cécile LAPORTE, Jean-Pierre BRENAS à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR à Alparslan COSKUN**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Wendy LAFAYE**

Dominique BRIAT et Nicolas BONNET arrivent pendant la présentation de la question n°1.

Alexis BLONDEAU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Eric FAIDY).

Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°3 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).

Eric FAIDY demande une suspension de séance à 17h41, à laquelle M. le Maire accède.

Rémi CHABRILLAT quitte la séance pendant la suspension de celle-ci et donne pouvoir à Thomas WEIBEL.

Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance à 17h50.

Les élus du groupe Avenir Républicain quittent la séance pendant le débat de la question n°3.

Pierre SABATIER quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Anna AUBOIS.

Anne-Laure STANISLAS quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Marion BARRAUD.

Rapport N° 32

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

La Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles dans le cadre du soutien à la Vie Associative auxquelles peuvent prétendre les associations par une demande et un dépôt de dossier.

À l'issue du précédent Conseil Municipal, le solde disponible est de 59 610 €.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 9 250 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent.

GROUPE LOCAL CIMADE DE CLERMONT-FERRAND

L'objet de la CIMADE est de manifester une solidarité active en direction des personnes opprimées et exploitées.

La 7ème édition du festival « Migrant Scène » sera organisée à Clermont-Ferrand, le seul dans la région Auvergne Rhône Alpes, structuré à l'échelon national. Il réunira et mobilisera les milieux de la solidarité, de la culture, de l'art, de l'éducation, de la recherche et de l'éducation populaire.
Ce festival se déroulera du 13 novembre au 5 décembre 2021. Il aura pour but de remettre à l'honneur « l'hospitalité » et donc de promouvoir l'accueil de « l'autre », quel qu'il soit.

Coût du projet :	25 000 €
Subvention versée en 2020 :	3 500 €
Subvention sollicitée :	3 500 €
Subvention proposée :	3 500 €

L'évènement ayant été annulé en 2020, lié à la crise sanitaire, l'association a utilisé la subvention perçue en 2020 pour mettre en place des actions de sensibilisation dans les écoles et soutenir les migrants financièrement pour des frais liés à la COVID (achat de masques, de gel hydroalcoolique, ...).

TERRA PRETA

L'objet de l'association est de mettre à disposition les outils et les moyens pour créer une dynamique de changement pour toute personne souhaitant agir positivement sur l'environnement.

La principale activité de Terra Preta consiste à concevoir un maillage de lieux, sur toute la Ville, basé sur le partage et la transmission, autour de la collecte et de la valorisation de biodéchets. Un partenariat a été mis en place avec la Métropole, le premier lieu de collecte a ouvert place des Salins.

Parallèlement, l'association a développé un atelier bois afin de créer du mobilier qui sera mis en place sur leurs lieux de collecte mais également dans différentes écoles de la Ville lors de leurs interventions de sensibilisation.

Cet atelier permet également aux adhérents de l'association de profiter d'un lieu où ils pourront réaliser leur propre projet avec des outils à disposition et des référents qui les accompagneront dans leur utilisation.

Coût du projet :	12 660 €
Subvention accordée en 2020 :	3 000 €
Subvention sollicitée :	3 000 €
Subvention proposée :	3 000 €

LES ARTS EN BALADE – LA MANIFESTATION

L'association a pour objet la conception, l'organisation et la réalisation de la manifestation « Les Arts en Balade » sur le territoire Clermontois. A partir de cette manifestation, l'association organise des échanges artistiques avec d'autres territoires.

Pendant 3 jours (du 28 au 30 mai 2021), le public a pu découvrir le travail d'artistes locaux et nationaux en résidence dans des lieux atypiques de Clermont-Ferrand en plus des expositions partenaires ou organisées par les Arts en Balade. Lors de cet évènement gratuit, les Clermontois ont eu la possibilité d'aller à la rencontre d'une grande variété d'expressions artistiques : peintures, installations, photos, dessins, gravures, céramiques, sculptures, performances...

Coût du projet :	35 600 €	
Subvention versée en 2020 :	9 000 €	(DC et DAVA)
Subvention versée en 2021 :	12 000 €	(DC)
Subvention sollicitée :	2 000 €	
Subvention proposée :	2 000 €	

MOUVEMENT ATD QUART MONDE

ATD Quart Monde rassemble celles et ceux qui veulent s'engager pour mettre fin à l'extrême pauvreté et construire une société plus juste, qui respecte les droits fondamentaux et l'égale dignité de toutes et tous.

Avec le collectif composé de : ATD Quart Monde, Cimade, Femmes solidaires et Caritas France, l'association organise la Journée mondiale du refus de la misère, qui aura pour thème : « Dignité et pouvoir d'agir : remettre les droits humains au cœur de la vie en société ».

Plusieurs événements sont prévus pendant la semaine du 11 au 16 octobre :
- dans le quartier St Jacques autour de l'accès à la culture à partir de la bibliothèque de rue animée par des étudiants ;
- dans le quartier des Vergnes autour du droit au travail dans le cadre de la dynamique Territoire Zéro Chômeur de longue Durée : présentation du film Nouvelle Cordée au cinéma le Rio ;
- un temps de rassemblement plus central dans la ville, au jardin Lecoq ;
- un événement collectif organisé dans la maison de quartier des Vergnes pour des enfants. « Les enfants agissent pour les droits ».

Coût du projet :	1 500 €
Subvention versée en 2020 :	0 €
Subvention sollicitée :	750 €
Subvention proposée :	750 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 OCT. 2021

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe,

CLERMONT-FERRAND ARVERNA CIVITAS NOBILISSIMA

Manuela FERREIRA DE SOUSA